

**Commission de l’Agriculture, des Pêcheries, de
l’énergie
et des ressources naturelles
pour
L’ASSEMBLÉE NATIONALE**

Représentations
de la Coalition SOS Pronovost
sur le
LIVRE VERT
POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Juillet 2011

Résumé

La Coalition SOS Pronovost regroupe un vaste éventail d'associations, de fermes et de citoyens qui revendiquent l'application intégrale des recommandations des rapports Pronovost, Saint-Pierre et Ouimet.

La Coalition estime cette consultation supplémentaire inutile puisque, dans le Livre vert dont elle fait l'objet, le gouvernement ne s'est pas prononcé clairement sur les enjeux débattus depuis plus de 5 ans, retardant ainsi inutilement et délibérément les réformes urgentes requises par la situation catastrophique des agriculteurs dans la plupart des secteurs de production et par l'inquiétude des citoyens face à l'impact de notre agriculture sur leur alimentation, leur santé et leur environnement.

La Coalition rappelle que les réponses aux 17 questions que posent le Livre vert ont été largement exposées dans les rapports Pronovost (janvier 2008), Saint-Pierre (mars 2009) et Ouimet (avril 2009), ainsi que dans les consultations nombreuses qui ont suivi ces rapports, et elle réaffirme solennellement qu'elle est en faveur d'une **application intégrale des recommandations du rapport Pronovost, du rapport Saint-Pierre et du rapport Ouimet**.

La Coalition se contente donc de rappeler l'essentiel de ces recommandations au plan

- des objectifs de la politique agricole et alimentaire,
- du financement des entreprises agricoles,
- de la mise en marché des produits agricoles,
- de la transformation et de la distribution des aliments,
- du zonage agricole,
- de l'accréditation syndicale,
- de l'environnement et de la sécurité alimentaire,
- de la formation, des services-conseil et de la recherche,
- de la relève agricole.

En complément, pour préciser ses réponses aux questions du Livre vert, la Coalition reproduit 7 documents dans laquelle elle a exprimé son point de vue au gouvernement au cours des deux dernières années sur les la mise en œuvre des réformes recommandées.

Le temps des consultations préalables devrait être terminé depuis un bon moment déjà : le gouvernement devrait déjà avoir énoncé clairement ses intentions et enclenché concrètement le processus devant conduire à l'adoption d'une politique et des modifications législatives qui permettront de la mettre en œuvre.

La Coalition SOS Pronovost

Coalition SOS PRONOVOST

Le BUT de la Coalition SOS Pronovost est d'**appuyer** le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (Commission et rapport Pronovost), de **veiller** à ce que le Gouvernement applique, sans délai et dans leur intégralité, ses recommandations, et de **collaborer** à la mise en place des réformes recommandées. La Coalition existe depuis le 5 mai 2009.

MEMBRES DE LA COALITION SOS PRONOVOST

Groupes :

Coalition pour un Québec des Régions (Roméo Bouchard), 418-492-5727,
romeobouchard@sympatico.ca

Union paysanne (Benoit Girouard), 450-495-1910,
lamiral.bio@sympatico.ca

Greenpeace (Éric Darier), 514-933-0021,
eric.darier@greenpeace.org

Union des Consommateurs (Charles Tanguay), 514-521-6820,
tanguay@consommateur.qc.ca

Les Ami(e)s de la Terre de Québec, 418-524-2744,
info@atquebec.org

Les Ami(e)s de la Terre de l'Estrie, 819-562-4413
atestrie@atestrie.com

Les Ami(e)s de la Terre de Brome-Missisquoi (Jean-Patrick Lebeux), 819-
jplebeux@sympatico.ca

Les Ami(e)s du Richelieu (Johanne Dion), 450-658-4526,
amiedurichelieu@gmail.com

Réseau québécois contre les OGM (Éric Darier), voir Greenpeace

Groupe de recherche écologique de la Baie (GREB), (Patrick Dery), 418-544-9113
patrickdery@greb.ca

Groupe de réflexion et d'action sur le paysage et le patrimoine (GRAPP), (Patricia Lefebvre), 450-538-1586

info@grapp.ca

Québec solidaire (Fanoïse David-Amir Khadir) 514-278-9014
info@quebecsolidaire.net

Parti vert du Québec (Guy Rainville), 514-718-0826
guy@guyrainville.com

Avenue Bio de l'Est (Richard Favreau), 418-736-5947,
rfavreau@globetrotter.net

Collectif d'agriculteurs du Bas-St-Laurent (François Filion), 418-898-6215

L'Avis Bio (magazine Biobulle), 418-852-3088
info@lavisbio.org

Regroupement des Jardins collectifs du Québec (Danielle Couture) 514-982-6606
ismael@alternatives.ca

Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ), (Marie Leclerc),
communication@rccq.org ,514-5293448
Banques alimentaires du Québec (Richard Decary) 450-444-4040
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)
(Marie-Ève Rancourt), 514-843-3236, 1600 DeLorimier#396,
mepacq@bellnet.ca
Mouvement québécois pour la décroissance conviviale (Serge Mongeau),
smongeau@ecosociete.org
Association Manger Santé bio (Renée Frappier)
Renee.frappier@videotron.ca
Aliments d'ici (membre du GRIP-UQAM) (Jean-Bernard Addor)
alimentsdici@yahoo.ca
Nutri-centre La Salle (Gratia Lapointe), 514-365-3670
administration@nutricentreallasalle.com

Fermes et artisans :

Au goût d'autrefois, Île-d'Orléans (Jacques et Lise Legros), 418-829-9888,
jaqueline@videotron.ca
Val-aux-vents, St-Valérien-de-Rimouski (Richard Favreau), 418-736-5947
rfavreau@globetrotter.net
Cadet-Roussel, Mont-St-Grégoire (Jean Roussel), 450-346-4993
laferme@fermecadetroussel.org
Tourilli, Portneuf (Éric Proulx), 418-337-2840
artisan@fermetourilli.com
Ferme et Fromagerie Au Gré des Champs (Suzanne et Daniel Gosselin), 450-346-8732
info@augredeschamps.com
Jardins du Grand Portage, St-Didace (Yves Gagnon), 450-833-5813,
colloïdales@intermonde.net
Le Crépuscule, Yamachiche (Jean-Pierre Clavet), 450-836-2586
info@fermelecrepuscule.com
Bio-Rousseau, St-Gabriel-de-Rimouski (Jenny et Martin Rousseau), 418-798-4189
famille.rousseau@globetrotter.net
Benoit Laplante et Françoise Forest, St-Romain, 418-486-2870
f.forest@globetrotter.net
Bioferme des Caps, St-Tite-des-Caps (Julie Desrosiers/Dom. Bouchard) 418-901-0502
des-rosiers@videotron.ca
Société des plantes, Kamouraska (Patrice Fortier), 418-492-2493
lasocietedesplantes@videotron.ca
Jardins du Button, St-Paul-de-Montmagny (Marie Pepin/Pierre Gauthier)
Lesjardinsdubutton@hotmail.com
Ferme biologique Tersoleil, St-Cyprien (Jean-Marc Bélanger),
Jmb1967@live.fr
Jardin de la Grelinette, St-Armand (JM Fortier/MH Desroches)

lagrelinette@yahoo.ca
Jardins de St-Félicien (JF Robert),
jrobert@destination.ca
Ferme Giarmic, St-Hughes (Serge Giard),
Serge_giard@hotmail.com
Ferme-boucherie Charles Marois, St-André-de-Kamouraska, 418-862-2279
charois@globetrotter.net
Jardin Nature, St-Anaclet (Guy Bouillon)
Jardin.nature@globetrotter.net
Folies maraîchères, St-Mathieu-de-Rieux (J.Beaulieu/G.Charruault), 418-738-2053
Gui-jo@globetrotter.net
Jardins des Pèlerins, St-André-de-Kamouraska (Andrée Deschênes) 418-493-1063
jardin@xplornet.com
Le Quai des bulles (Michel et Céline Lemay), 418-492-7693
quaidesbulles@videotron.ca
Entre nous-les paniers du Kamouraska, (Julie Sénéchal/Richard Gauthier) 418-492-1346
achats@entrenouskamouraska.ca
Les Miels d'Anicet, Ferme-Neuve (Anicet Desrochers), 819-587-4825
miels@api-culture.com
Gîte Gegory Thorez, Rimouski, 418-725-5611, greg.thorez@gmail.com
Fou du cochon, charcutiers artisans, La Pocatière (Nathalie/Samuel)
fouducochon@sympatico.ca
Verger aux 4 vents, Henryville (Alain Désilets), 450-299-2183
info@verger-biologique.com
Bleuets du 50^e parallèle, Mingan (Claude Lussier), artemundo1@globetrotter.net
Ferme Croque-Saisons, Lingwick, coque.saisons@gmail.com
Ferme de la Coulée douce, St-Antoine-de-Tilly (Antoine Gendreau-Turmel),
418-886-4232, antoinegt@globetrotter.net
Ferme Terkivi, Hemmingford (Rezenn et Benoit Bleau), 450-247-0137
terkivi@targo.ca
Pépinière Deco (Jean-Guy Archambault), deco@semencesvertes.net
Laurent Juneau, Gaspésie, meilleur2mondes@gmail.com
France Dombrowski, cielvert@videotron.ca
Ferme Persil-Perlà, Julie Poirier, St-Ours, 450-792-2278, persilperla@hotmail.com
Éco-ferme Les Joyaux de la Terre (Simon Lavoie & Marie Francine Godin)
Notre-Dame-de-Montauban 418-336-2679, joyauxterre@gmail.com
Ferme du Bord-du-lac, Île Bizarde (Rachel Filiatrault), r.filiatrault@videotron.ca
De notre Jardin, Huberdeau (Brenda Goudreault), 819-687-9816,
bgoudreault@rougenet.qc.ca
Pépinière Deco, St-Roch-de-l'Achigan (Jean-Guy Archambault), 450-588-4172
deco@semencesvertes.net
Ferme Janlau Senc, (Jean Côté), 450-783-6667, cote.goudro@tellabaie.net
Horticulture Daniel Lapierre, 819-314-6554, ludovic-11@hotmail.com
Ferme Aux Petits Oignons, Mont-Tremblant (Véronique Bouchard et François
Handfield), 819-681-7303, info@fermeauxpetitsignons.org
Ferme du Roy, La Durantaye (France Roy), 418-884-2215, fermeduroy@videotron.ca

Personnes

Daniel Pinard, journaliste et animateur, pantagruel@danielpinard.com
Hugo Latulipe, cinéaste, hugo@esperamos.ca
Pierre-Antoine Gilbert, agronome, St-Hyacinthe, pierre-a.gilbert@irda.qc.ca
Ghislain Jutras, professeur à la faculté d'agronomie de l'Université Laval et au Cégep de Victoriaville, ghislain.jutras@fsaa.ulaval.ca
Dr Jean-François Henri, chiropraticien, jfhenrydc@videotron.ca
Denise Proulx, journaliste, denise.proulx@gaiapresse.ca
Renée Frappier, auteure et professeure, renee.frappier@videotron.ca
Peter Jot, Milan, pjort@b2b2c.ca
Marc Boudrias, Montréal, marc.boudrias@yahoo.ca
Louise Lambert-Lagacé, diététiste, louise.lambert-lagace@sympatico.ca
Anne-Marie Roy, diététiste, annemarie_ecolo@hotmail.com
Simon Blais, étudiant, simon.blais.7@ulaval.ca
Guy Richer, enseignant collégial, gricher@globetrotter.net
Svetli Dubeau, militant en écologie, Trois-Rivières, potempkine@gmail.com
Évelyne Lalande, retraitée, seine@videotron.ca
Howard Reithman, howardr@sympatico.ca
Ghalia Chabine, ghalia.chabine@umontreal.ca
Danyèle Ayotte, info@fermedubordulac.org
Mathieu Roy, celeri78@ecomail.org
Benoit Girard, begin@agronova.ca
Philippe Marcotte, philippe.marcotte@rbc.com

Coordination-Information-communications

Roméo Bouchard, 418-492-5727, romeobouchard@sympatico.ca
Sur le site de la Coalition pour un Québec des Régions : www.libererlesquebecs.com
Siège social : 213, Chemin de la Montagne-à-Plourde, Saint-Germain-de-Kamouraska,
GOL 3GO

Porte-parole de la Coalition devant la Commission :

Roméo Bouchard, coordonnateur

Accompagné de :

Charles Tanguay (Union des consommateurs)

Éric Darier (Greenpeace)

Richard Favreau (Avenue Bio de l'Est)

Benoit Girouard (Union paysanne)

Monsieur le président
Mesdames et messieurs les députés

Comme il a été dit publiquement à plusieurs reprises, les membres de la Coalition SOS Pronovost considèrent que cette consultation, sur un Livre vert qui n'en est pas un, puisqu'il refuse de se prononcer sur les enjeux débattus depuis plus de 5 ans, retarde inutilement et délibérément les réformes urgentes requises par la situation catastrophique des agriculteurs dans la plupart des secteurs de production et par l'inquiétude des citoyens face à l'impact de notre agriculture sur leur alimentation, leur santé et leur environnement.

Comme le Livre vert, au lieu de préciser les intentions du gouvernement, pose 17 questions auxquelles ont largement répondu les rapports Pronovost (janvier 2008), Saint-Pierre (mars 2009) et Ouimet (avril 2009), ainsi que les nombreuses consultations qui ont suivi ces rapports, nous tenons à réaffirmer solennellement que nous sommes en faveur d'une **application intégrale des recommandations du rapport Pronovost, du rapport Saint-Pierre et du rapport Ouimet.**

Permettez-nous de vous rappeler l'essentiel de ces recommandations, qui contiennent toutes les réponses que nous pourrions donner aux questions posées à la fin du Livre vert:

Une politique agricole qui privilégie (Livre vert, questions 1-4)

- une agriculture et des aliments diversifiés, différenciés et de qualité;
- une agriculture multifonctionnelle (i.e. à la fois alimentaire, écologique et territoriale);
- l'efficacité et la rentabilité des entreprises;
- la souveraineté alimentaire (autosuffisance et accessibilité des produits locaux).

Pour y parvenir, les changements requis sont : *(Livres vert, questions 5 et 12)*

1. au plan du financement des fermes : *(Livre vert, questions 6-7)*

- remplacement progressif de l'ASRA par un soutien de base universel modulé selon les revenus et la localisation de la ferme;
- nouveau programme volontaire et autogéré de protection des risques;
- soutien modulé selon les pratiques de la ferme (contrats d'agriculture multifonctionnelle et biologique dans Saint-Pierre);
- modulation des soutiens ci-dessus favorable aux petites et moyennes fermes;
- soutien à la transition et à la reconversion des fermes;
- soutien à l'innovation et aux productions de créneau;
- démocratisation de la Financière agricole (réalisée).

2. au plan de la mise en marché : *(Livre vert, question 14)*

- démocratisation de la gestion des plans conjoints de mise en marché (Offices de producteurs) et de la Régie des marchés agricoles;
- statut spécial pour les productions différenciées dans les agences de vente;
- exclusion des ventes à la ferme ou en circuits courts des agences de vente;
- démonétarisation progressive des quotas pour un nouveau mode de répartition.

3. au plan de la transformation et distribution : *(Livre vert, question 8)*

- soutien à la diversification des entreprises de transformation sur tout le territoire,
- soutien à la filière de distribution des produits locaux par circuits courts;
- obligation pour les chaînes d'épicerie d'offrir un pourcentage accru d'aliments du Québec et d'aliments locaux.

4. au plan du **zonage agricole** : *(Livre vert, question 13)*

- autoriser en zone agricole une liste d'activités et d'installations complémentaires à l'agriculture (tables champêtres, ateliers de transformation artisanale, etc.);
- confier la gestion des usages dans la zone agricole aux instances municipales sur la base d'un plan de développement de leur zone agricole;
- maintenir à la CPTAQ les dossiers d'exclusion de la zone verte.

5. au plan de l'**accréditation syndicale** : *(Livre vert, question 15)*

- rétablir le pluralisme d'accréditation selon les critères et les mécanismes proposés dans le rapport Pronovost;
- sans référendum préalable;
- étant donné qu'il s'agit d'un droit fondamental et d'une condition essentielle à la diversification de notre agriculture;
- compte-tenu que les agriculteurs forment un ensemble diversifié de travailleurs autonomes qui ne peuvent être considérés comme les employés d'un même employeur dans le monde ouvrier.

6. Au plan de l'**environnement et de la sécurité alimentaire** : *(Livre vert, question 10)*

- resserrer les exigences d'écoconditionnalité pour l'accès aux programmes;
- réduire l'usage des pesticides, hormones, médicaments, intrants chimiques et organismes génétiquement modifiés (semences, plantes, animaux OGM);
- resserrer les normes d'approbation et d'étiquetage de ces intrants et favoriser les productions et les zones qui en sont exemptes;
- favoriser les pratiques agricoles qui protègent les sols, l'eau et l'environnement;
- réduire les gaz à effet de serre produits en agriculture;
- favoriser les biocarburants à base de cellulose plutôt que de plantes nourricières.

7. Au plan de la **formation, services-conseil et recherche** : (*Livre vert, question 9*)
démocratiser leur gestion et leur usage

8. Au plan de la **relève** :

faciliter les transferts de ferme et l'accès aux terres pour tous.

La Coalition estime que les changements effectués à l'ASRA et les programmes créés pour soutenir les circuits courts, le secteur biologique, la multifonctionnalité et la relève sont beaucoup trop limités dans leur budget et leur portée pour prétendre tenir lieu des changements structurels recommandés ci-dessus. Tels que proposés, ces changements et ces programmes ne pourront avoir un impact significatif sur le régime et les pratiques agricoles actuelles.

Nous estimons également que le projet de loi 21, qui rétablit le pouvoir des Offices de producteurs d'imposer des pénalités aux producteurs « délinquants », devrait être retiré en attendant les modifications législatives consécutives au Livre vert.

En complément, pour préciser notre réponse aux questions que pose le Livre vert, permettez-nous de vous soumettre à nouveau quelques documents que nous avons soumis au gouvernement au cours des dernières années.

1. Lettre-manifeste de la Coalition SOS Pronovost adressée au Premier ministre Jean Charest, le **5 mai 2009**, où la Coalition demandait déjà « *un énoncé de politique agricole qui reflète, pour l'essentiel, l'esprit et les orientations définies dans le Rapport Pronovost, le Rapport Saint-Pierre et le Rapport Ouimet, et qui soit suffisamment précis pour servir de base aux réformes proposées, de façon à ce que le débat public puisse se faire en toute transparence et équité.* »
2. Mémo adressé à M. Pierre Ouellet, chef de cabinet du ministre Claude Béchard, en **juin 2009**, concernant nos inquiétudes face à la future politique agricole.
3. Mémo en vue d'une rencontre au Bureau du Premier ministre, **31 mai 2010**.
4. Lettre adressée au ministre Laurent Lessard le **23 septembre 2010** pour réclamer la publication du Livre vert annoncé par son prédécesseur, Claude Béchard.
5. Lettre adressée au ministre Pierre Corbeil le **27 mai 2011** pour réclamer la publication du Livre vert pour faire connaître la position du gouvernement sur la réforme attendue.
6. Communiqué de la Coalition suite à la publication du Livre vert (**9 juin 2011**).
7. Document soumis à diverses instances gouvernementales concernant les lacunes de la réforme de l'ASRA et du financement agricole décrété par le ministre Claude Béchard en **novembre 2009**, particulièrement en ce qui concerne les petites et moyennes fermes.
8. Le programme-pilote d'appui à la multifonctionnalité : un programme bonbon.

DOCUMENT 1

Saint-Germain-de-Kamouraska, 5 mai 2009

Monsieur Jean Charest, premier ministre

Objet : mise en œuvre des recommandations du rapport Pronovost pour une nouvelle politique agricole

Le rapport de la Commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, créée par votre cabinet, est le résultat de plusieurs années de réflexion sur les nombreux problèmes suscités par l'industrialisation et la mondialisation de l'agriculture et de l'alimentation : la survie et l'autonomie de nos fermes, l'occupation de nos campagnes et de nos régions périphériques, la provenance et la qualité de nos aliments, l'équilibre de nos écosystèmes naturels et la santé collective des Québécois. Le rapport Pronovost a résumé magistralement les opinions exprimées à ce sujet dans près de 700 mémoires et des séances publiques à travers tout le Québec.

Lors de sa publication, si l'on met entre parenthèses la recommandation relative au monopole syndical qui a été épinglée hors contexte par les médias, le rapport a reçu un très large consensus chez les consommateurs soucieux de leur alimentation et les agriculteurs et artisans qui se sentent de plus en plus impuissants devant l'emprise croissante des intégrateurs, des multinationales de l'agrochimie et des grandes chaînes alimentaires.

Loin d'écarter la filière d'agriculture industrielle, comme certains l'ont cru, le rapport propose de la repositionner en fonction des exigences du marché, de la concurrence et de la protection des écosystèmes. En outre, il ouvre la porte à une diversification des types de fermes, de production et de mise en marché de façon à favoriser le développement d'une filière d'agriculture multifonctionnelle, territoriale, génératrice d'emplois, d'aliments de plus-value, de pratiques écologiques, de circuits courts de mise en marché.

Pour atteindre ces objectifs de souveraineté alimentaire, de sécurité alimentaire et d'occupation du territoire, le rapport propose des réformes majeures sur trois volets fondamentaux : le financement public de l'agriculture, les structures de mise en marché et l'aménagement de la zone agricole. Le rapport conclue que le maintien du statu quo sur ces enjeux stratégiques conduirait l'agriculture québécoise à son intégration pure et simple dans les grands cartels agroalimentaires et agrochimiques.

Il était normal que le milieu agricole corporatif soit déstabilisé par un rapport qui remettait largement en question le régime en place. Il était normal également que le gouvernement, tout en adoptant une attitude positive face au rapport, veuille vérifier les constats établis par le rapport et étudier la possibilité de les mettre en application techniquement.

L'étude du volet sur le financement agricole, le plus central, a été confiée à Michel Saint-Pierre, à titre de secrétaire associé de votre Conseil exécutif. Son rapport est venu confirmer les constats du rapport Pronovost et mettre en lumière l'effet contre-productif des sommes considérables versées de façon récurrente à certaines grandes productions dans le modèle d'assurances agricoles en vigueur (80% du soutien à 15% des fermes). La dépendance et l'endettement qui en découlent mettent en danger la Financière agricole aussi bien que les entreprises concernées. En remplacement, le rapport Saint-Pierre propose 1) un nouveau programme de gestion des risques ouvert à toutes les fermes, plus responsable, écoconditionnel et modulé sur les revenus de la ferme plutôt que sur les volumes et les coûts de production, comme dans le programme fédéral en place de soutien au revenu agricole; 2) des programmes de transition et d'innovation pour les fermes qui devraient se réorienter; 3) un programme de soutien spécifique pour les fermes multifonctionnelles qui désirent garder une dimension humaine et acceptent d'adopter des pratiques environnementales, plus spécialement biologiques. Plus de la moitié des fermes au Québec pourraient avoir accès à ce contrat d'agriculture multifonctionnelle, en régions périphériques notamment. Ce nouveau modèle de soutien, sans être parfait, fournit un cadre acceptable pour les négociations à venir.

L'étude sur les modifications proposées à la gestion du zonage agricole a été confiée à un ancien président de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), Bernard Ouimet. Son rapport, qui n'a pas encore été rendu public, confirme lui aussi, selon ce qui en a filtré, les orientations du rapport Pronovost. Tout en réaffirmant l'importance du zonage agricole et les pressions qu'il subit, il propose d'une part de resserrer la planification et la densification urbaines pour limiter les pertes de terres agricoles et mieux les valoriser en périphérie des villes, et d'autre part, de permettre aux autorités locales en région de gérer les usages dans leur zone agricole en fonction d'un plan d'aménagement rigoureux de celle-ci, conformément à leur mandat d'aménagement du territoire. Le résultat visé -une zone agricole plus dynamique et une meilleure occupation des régions - répond à un besoin évident et aux revendications répétées des dirigeants régionaux.

Quant au volet relatif aux structures de mise en marché collective et aux circuits courts, les rapports ne sont pas encore connus. Mais les recommandations du rapport Pronovost nous semblent là aussi incontournables et réalistes.

L'ensemble de ces rapports est éloquent sur le bien-fondé des orientations du rapport Pronovost et de leur mise en œuvre. L'espoir que ces rapports ont engendré chez des milliers de consommateurs, de fermiers, d'artisans et d'intervenants, même si ceux-ci n'ont pas toujours les moyens de s'exprimer aussi fortement que les organisations agricoles corporatives, est également indéniable. De plus en plus de consommateurs désirent avoir accès normalement à des produits locaux, biologiques, du terroir, mais ceux qui les produisent sont toujours cruellement privés de soutien. Beaucoup de jeunes voudraient pouvoir s'engager dans ces productions. Beaucoup d'agriculteurs voudraient pouvoir se démarquer par une production et une mise en marché de niche. Soulignons enfin qu'ouvrir notre agriculture vers ces marchés émergents et nos marchés locaux et régionaux ne peut que favoriser une meilleure sortie de crise.

Rappelons enfin qu'en avril 2008, un groupe de 400 scientifiques de 54 pays, mandaté par la Banque mondiale et l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation a conclu que «les pratiques agricoles qui ont permis l'augmentation des rendements au 20^e siècle menacent désormais la fertilité des sols, les ressources en eaux, la biodiversité agricole et le climat»; selon eux, la production alimentaire déjà en crise pourrait chuter de 25% d'ici 2050 en raison de ces déséquilibres écologiques; et tout comme le rapport Pronovost, ils concluent que «le statu quo n'est plus une option.»
(Source : International Assessment of Agricultural knowledge, science and technology of development-IAASTD).

Malheureusement, votre Ministère de l'Agriculture et votre Conseil exécutif semblent hésiter à prendre clairement position en faveur des grandes orientations et des réformes proposées. Le débat se fait à la pièce, au compte goutte, en vase clos, sans que soient discutées ouvertement les enjeux de société majeurs qui s'y rattachent et qui sont déterminants pour l'avenir du Québec, de ses collectivités territoriales et de l'alimentation et de la qualité de vie de ses citoyens. Les signaux qui nous parviennent du ministère de l'Agriculture, comme l'engagement d'un opposant notoire au rapport Pronovost à titre de consultant dans le dossier, manifestent plutôt une crainte de prendre position, une volonté de retarder les échéances et d'éviter à tout prix les turbulences. De plus, le comité bipartite ÉTAT-UPA, accordé à l'Union des Producteurs Agricoles durant la campagne électorale, laisse planer la menace d'un droit de veto que pourrait exercer l'UPA, laquelle ne cache pas son opposition aux réformes majeures proposées.

Nous comprenons que les décisions à prendre exigent du courage politique. Mais, après toutes ces années de réflexion et tout ce travail, l'heure de vérité est arrivée. Nous, soussignés, estimons que votre gouvernement ne peut plus se défilier. Il se doit de défendre l'intérêt collectif dans ce dossier et de ne pas laisser des intérêts corporatifs saboter une politique agricole aussi vitale pour l'ensemble du Québec. Votre gouvernement a tous les éléments en mains pour procéder à des réformes majeures. S'il devait passer à côté de cette opportunité, il faudrait faire notre deuil à jamais d'une agriculture québécoise et d'une souveraineté alimentaire chez nous. Nous ne saurions l'accepter.

Nous demandons donc à votre gouvernement de rendre public, d'ici l'été qui vient, un énoncé de politique agricole qui reflète, pour l'essentiel, l'esprit et les orientations définies dans le Rapport Pronovost, le Rapport Saint-Pierre et le Rapport Ouimet, et qui soit suffisamment précis pour servir de base aux réformes proposées, de façon à ce que le débat public puisse se faire en toute transparence et équité.

*Roméo Bouchard, pour la Coalition SOS Pronovost
Ci-inclus, la liste des membres de la Coalition SOS Pronovost*

DOCUMENT 2

À M. Pierre Ouellet, chef de cabinet de Claude Béchard,
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation.

La Coalition SOS-Pronovost, dont l'objectif est de travailler et de collaborer à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Pronovost et de son suivi, bien que consciente des efforts manifestés par votre gouvernement en vue de cette réforme, vous soumet les inquiétudes et les propositions suivantes :

1. Inquiétudes

a) Rôle de Michel Morisset et du Comité bipartite dans la conception de la Politique agricole :

Les consultations en cours en vue de la rédaction de la future Politique agricole se font, de toute évidence, non pas à partir des propositions formulées par les rapports Pronovost, Saint-Pierre, Ouimet et par les chantiers sur la mise en marché, mais plutôt à partir de la problématique personnelle de M. Michel Morisset, qui privilégie, contrairement au rapport Pronovost, une agriculture essentiellement productiviste plutôt que multifonctionnelle et diversifiée. On peut estimer que les propositions de l'UPA au comité bipartite, en coulisses, iront dans le même sens.

Ces forces contraires à la réforme Pronovost risquent selon nous de mutiler sérieusement la réforme proposée par Pronovost et de nous conduire à une politique agricole qui ne pourra fournir une vision globale et cohérente pour les réformes à venir au niveau du financement, de la mise en marché et de la gestion du territoire agricole, mais aussi au niveau de la réglementation environnementale et sanitaire, des pratiques agricoles, de la formation et de la représentation syndicale. On risque ainsi de se retrouver avec une réforme à la pièce, au gré des urgences financières, sans vision à moyen terme et sans cohérence, donc inapte à s'attaquer aux causes profondes de la crise actuelle et à réorienter notre agriculture pour les années à venir.

b) La désinformation des agriculteurs concernant les réformes proposées :

Les dirigeants de l'UPA, c'est connu et c'est leur droit dans une certaine mesure, mènent une campagne de désinformation auprès des agriculteurs concernant les réformes proposées par Pronovost, Saint-Pierre et Ouimet en taisant systématiquement les solutions de remplacement qu'elles comportent et qui sont susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes actuels. : beaucoup d'agriculteurs sont d'ores et déjà convaincus, à tort, que la réforme va leur couper les vivres sans rien leur offrir en retour. Nous croyons qu'il est urgent que le Gouvernement s'adresse aux agriculteurs pour corriger le tir et leur expliquer en quoi ils ont tout à gagner avec les réformes proposées.

2. Nos attentes concernant la Politique agricole

Le but d'une Politique agricole n'est pas de fournir un plan d'action à court terme ni un train de mesures et de programmes ponctuels. Selon nous, c'est d'abord de *définir les finalités et le modèle d'agriculture* qui guideront les réformes, les programmes et les réglementations à venir au cours des prochaines années.

a) finalités de notre agriculture

Tous les rapports produits insistent sur la nécessité de sortir d'un modèle unique , axé sur la production intensive au détriment des fonctions sociales et territoriales de notre agriculture. Sans écarter la finalité économique de l'agriculture chez nous, notre Politique agricole doit restaurer ses finalités sociales :

- procurer aux Québécois une alimentation saine et l'accès à des produits locaux,
- entretenir le territoire et préserver ses écosystèmes,
- occuper, développer et mettre en valeur le territoire de chaque région et les communautés rurales.

b) modèle d'agriculture

En conséquence, l'agriculture que propose le rapport Pronovost est

- une agriculture diversifiée, où l'agriculture de proximité et de territoire, en raison de ses implications sociales, occupe une place privilégiée à côté d'une agriculture industrielle soumises aux contraintes du marché.
- une agriculture orientée vers les productions à valeur ajoutée, pour lui permettre de compétitionner la production bon marché des pays émergents.
- une agriculture multifonctionnelle, préoccupée de répondre à diverses finalités sociales : santé, proximité, environnement, développement régional, occupation et mise en valeur des territoires, pérennité des campagnes.

c) régime agricole

Ces orientations doivent se concrétiser dans une réforme cohérente des politiques, programmes et réglementations relatives à l'agriculture en fournissant les axes de base pour ces réformes au niveau

- des programmes de soutien public à l'agriculture (financement)
- des structures de mise en marché (mise en marché collective et circuits courts)
- de la gestion du territoire agricole (accès et mise en valeur)
- de la réglementation environnementale et sanitaire
- de la formation, recherche et développement
- de la représentation syndicale et démocratique

Conclusion : nous sollicitons une rencontre avec le ministre pour faire mieux comprendre le point de vue de milliers de fermiers paysans et artisans, consommateurs et citoyens des campagnes qui n'ont malheureusement pas de voie dans ce débat.

Roméo Bouchard,
Pour la Coalition SOS Pronovost

Juin 2009

DOCUMENT 3

Mémo au Premier ministre (Frédéric Lagacé, bureau du Premier ministre)

Le 31 mai 2010

Objet : nécessité de compléter sans délai la réforme des politiques agricoles selon les recommandations du Rapport Pronovost

1. La réforme est nécessaire et urgente

La plupart des productions agricoles qui ne sont pas protégées par la gestion de l'offre ne sont plus rentables et sont déclassées par les produits étrangers aussi bien sur les marchés extérieurs que sur nos marchés intérieurs. La resserrement de l'ASRA, si justifié soit-il pour mettre un frein à une dépendance économique devenue insoutenable, aggrave la crise financière pour un nombre important de fermes indépendantes, en région notamment. Si nos politiques agricoles ne sont pas rapidement réorientées vers les besoins nouveaux de nos marchés, notre agriculture va rapidement nous échapper sans retour, particulièrement en région.

2. Le momentum est inespéré

Le MAPAQ semble prêt à une réforme globale qui rejoint l'essentiel des recommandations de Pronovost sur les objectifs d'une nouvelle politique agricole et sur l'importance d'ouvrir le soutien financier, les structures de mise en marché, l'accès au territoire agricole et la représentation syndicale à une agriculture plus diversifiée, plus territoriale, plus écologique, une agriculture de proximité et de plus-value, une agriculture multifonctionnelle.

Les milliers de fermiers et artisans déjà engagés dans ce modèle d'agriculture et d'alimentation ainsi que l'ensemble des mouvements de consommateurs et de citoyens reliés à l'alimentation sont mobilisés en faveur de cette réforme comme en témoigne l'appui recueilli par la Coalition SOS-Pronovost. Les grands médias, notamment les principaux éditorialistes, ont également manifesté un appui sans équivoque à la réforme.

Quant à l'UPA, bien que ses instances officielles aient manifesté une opposition soutenue à la réforme, elles n'ont pas su à date proposer de solutions réalistes à la crise des agriculteurs et se sont considérablement isolées dans ce débat. Des groupes d'agriculteurs dissidents de plus en plus importants appuient la réforme et l'ouverture du monopole syndical. Par ailleurs, le MAPAQ et la nouvelle direction de la Financière ont nettement repris le leadership du dossier, grâce notamment au travail du ministre Béchard.

3. La réforme proposée constitue une opportunité sans précédent pour le gouvernement

La réforme permettra, en ces temps de débats souvent acrimonieux et partisans, de ramener l'attention de l'Assemblée nationale et du public sur une réforme qui fait un large consensus, qui offrira une nouvelle voie d'avenir pour les agriculteurs en difficulté, qui permettra à notre agriculture de s'ajuster aux aspirations des consommateurs, de favoriser le développement des circuits courts de mise en marché, d'ouvrir la production agricole aux jeunes, de relancer l'agriculture locale et le développement régional, de reconverter notre agriculture vers des productions plus rentables et plus écologiques.

L'opposition officielle s'est montrée jusqu'ici plutôt sensible aux revendications de l'UPA, mais elle n'aura pas le choix d'appuyer pour l'essentiel une réforme qui, sur le plan économique et social, est incontournable.

4. Un report ou une dilution de la réforme auraient des conséquences désastreuses

Si des politiques claires ne sont pas adoptées rapidement pour permettre aux agriculteurs de toutes catégories de se réorienter, la situation de milliers d'entre eux risque de devenir rapidement explosive, à partir notamment du moment où les restrictions de l'ASRA vont devenir effectives (au cours de l'été). La pire politique serait de ne pas compléter la réforme enclenchée avec la réforme de l'ASRA et de la Financière agricole.

Le mécontentement qui en résulterait ne toucherait pas seulement les agriculteurs conventionnels acculés au pied du mur, mais aussi les milliers de fermiers et artisans déjà engagés dans un autre modèle d'agriculture qui réclament et attendent cette réforme depuis des années, et les consommateurs qui comprennent de moins en moins pourquoi ils ne peuvent avoir accès à des produits locaux de qualité à un prix abordable.

Pour tous les groupes réunis dans la Coalition SOS-Pronovost et ceux qui l'appuient dans les faits, ce serait le signal d'une déception profonde qui ne pourrait que provoquer une mobilisation importante.

D'un côté comme de l'autre, nous ne pouvons nous permettre de manquer le bateau.

Roméo Bouchard

Coordonnateur pour la Coalition SOS-PRONOVOST

DOCUMENT 4

Saint-Germain-de-Kamouraska, 23 septembre 2010

*Monsieur Laurent Lessard, ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation`*

Les organismes, les fermes et les personnes qui composent la Coalition SOS-Pronovost ont participé activement pour la plupart à la démarche de la Commission Pronovost et au cheminement de ses recommandations au Gouvernement depuis la création de la Commission par le ministre Yvon Vallières il y a maintenant quatre ans.

Nous savons que l'équipe du ministre Claude Béchard était arrivée à des propositions finales qui étaient rédigées et même imprimées dans un Livre vert qui devait être proposé à la discussion publique des agriculteurs et de la population dès la rentrée parlementaire. Monsieur Béchard lui-même en avait donné l'assurance à plusieurs reprises et tenaient beaucoup à livrer la marchandise tel que promis.

Nous vous demandons avec insistance de rendre public ce Livre vert sans délai et dans son intégrité.

Le processus était arrivé à son terme et il serait inacceptable que pour quelque prétexte que ce soit on exige que tous ceux qui y ont patiemment et courageusement participé avec leurs commettants soient forcés de recommencer ou prolonger le processus une fois de plus. Au nom de cette politique agricole promise, des milliers d'agriculteurs ont même accepté des sacrifices importants au niveau des ressources financières de leurs entreprises souvent déjà en péril.

Après des années de consultations, de négociations, de pressions et de rapports sur les rapports, derrière les portes closes, et par considération pour le travail respecté par tous de Claude Béchard, il est temps de porter la discussion sur la politique agricole proposée sur la place publique. Nous ne demandons pas encore de l'adopter, nous demandons de la rendre publique pour discussion.

Tout retard sera interprété comme un refus de rendre public le Livre vert prévu par Claude Béchard dans son intégrité et un recul du gouvernement par rapport à un agenda que la maladie de ce dernier avait déjà retardé.

Les conséquences en seraient très lourdes pour la confiance des agriculteurs et des citoyens que nous représentons envers votre gouvernement et sur l'avenir de leur engagement en agriculture et alimentation.

La meilleure et sans doute la seule réponse que nous attendons à cette lettre est la publication du Livre vert.

Roméo Bouchard, pour la Coalition SOS Pronovost

DOCUMENT 5

Saint-Germain-de-Kamouraska, le 27 mai 2011

*M. Pierre Corbeil, ministre,
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,*

La Coalition SOS-Pronovost, qui regroupe un large éventail de groupes d'agriculteurs et de citoyens, vous demande avec insistance de rendre public, avant la bousculade de la fin de session, le Livre vert sur la politique agricole, ainsi que les modifications législatives nécessaires à sa mise en oeuvre et le calendrier des consultations qui doivent suivre. Au-delà de cette échéance, la Coalition estime que le calendrier politique permettra difficilement de mener la réforme à terme, et que celle-ci risque fort de mourir au feuillet.

Les délais encourus concernant la publication du Livre vert inquiètent de plus en plus les membres de notre Coalition. Ce Livre vert avait été retardé une première fois en raison de la maladie de Claude Béchar; il a ensuite été retenu tout au long de la transition assurée par Laurent Lessard. Six mois se sont maintenant écoulés depuis votre nomination comme titulaire du ministère et il n'est toujours pas là. Votre silence à peu près total à son sujet n'a rien de rassurant pour les milliers de fermiers et de consommateurs qui attendent impatiemment les réformes promises, parfois même pour leur survie.

Sachez, monsieur le ministre, que ces délais à répétition minent la confiance de beaucoup d'entre nous, qui en viennent à penser que votre gouvernement ne veut plus, ou n'a jamais voulu, appliquer vraiment les recommandations du Rapport Pronovost. De là à conclure que, maintenant que l'hémorragie de la Financière agricole a été colmaté grâce au resserrement des critères de compensation, vous n'êtes plus intéressé à entreprendre les réformes structurelles susceptibles de heurter les tenants du statu quo, il n'y a qu'un pas.

La Coalition est forcée de constater que votre gouvernement, plus de 3 ans après la publication du Rapport Pronovost, s'est contenté de demi-réformes, comme celle de l'Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) et de la Financière agricole, ou de programmes ponctuels à petit budget, comme ceux sur les circuits courts de mise en marché, le développement du Bio, le soutien à la multifonctionnalité ou la promotion des aliments du Québec. Rien de substantiel n'a encore été réalisé sur les questions de fond, comme le soutien de base équitable pour les petites et moyennes entreprises agricoles, les monopoles de mise en marché et de distribution, le zonage agricole, les pratiques agricoles industrielles ou le monopole de représentation syndicale. Les attentes créées autour du Livre vert risquent elles-aussi d'être déçues si celui-ci ne va pas davantage au-delà des belles intentions et des belles paroles.

Malheureusement, pendant que votre gouvernement tarde à agir, la situation des agriculteurs indépendants et des petits fermiers ne cesse de se détériorer. Les cris d'alarme et les conflits se multiplient. Tout cela ne peut qu'accélérer le transfert des fermes entre les mains des grands intégrateurs et maintenir les fermiers de proximité dans la précarité et la marginalité. Il ne sera bientôt plus possible de revenir en arrière.

Pour les membres de la Coalition, les consultations en coulisses ont assez duré : il est plus que temps d'amener le débat sur la place publique. Il est urgent que, comme ministre de l'agriculture, vous donniez un signal clair de votre volonté de mettre en œuvre sans tarder les recommandations du rapport Pronovost, du rapport Saint-Pierre, du rapport Ouimet et de toutes les consultations qui se sont succédées depuis le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, en janvier 2008.

Nous osons espérer que vous ne décevrez pas tous ces gens qui ont à cœur le développement d'une agriculture saine et proche des citoyens partout au Québec,

*Roméo Bouchard, coordonnateur
Pour la Coalition SOS Pronovost*

Coalition SOS-Pronovost
COMMUNIQUÉ

Livre vert sur la politique agricole
Un énoncé de politique qui ne propose rien !

Saint-Germain-de-Kamouraska, 9 juin 2011. La Coalition SOS-Pronovost estime que le *Livre vert pour une politique bioalimentaire*, rendu public mardi dernier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Pierre Corbeil, est trop général et imprécis pour permettre une consultation efficace et des modifications législatives appropriées.

«Ce n'est pas un livre vert, c'est un livre blanc: il n'y a rien dedans ! », conclut Roméo Bouchard, après avoir assisté à la présentation du ministre Pierre Corbeil. «Rien en tous cas qui mérite d'être considéré comme l'énoncé d'une nouvelle politique agricole...ni de quoi faire pâtir tout le monde pendant plus de deux ans ! Une nouvelle consultation sur de telles bases ne peut que partir dans toutes les directions et aller nulle part. Le gouvernement ne peut plus se soustraire à sa responsabilité de formuler ses propositions de façon concrète s'il veut un débat qui aboutisse quelque part. »

Effectivement, le Livre vert du ministre Corbeil aligne tout au plus une série d'objectifs très généraux, axés sur l'offre d'aliments du Québec diversifiés et distinctifs et sur le soutien aux entreprises rentables, par des outils déjà en place pour la plupart, mais il ne contient aucun énoncé concret sur les moyens à mettre en oeuvre pour concrétiser ces objectifs.

De plus, la Coalition retrouve difficilement dans ce document le diagnostic, l'esprit et les recommandations concrètes du rapport Pronovost. On y parle beaucoup d'entreprises rentables et d'adaptation aux marchés ; mais il n'y est peu ou pas question de souveraineté alimentaire, d'agriculture biologique, d'agriculture de proximité, d'OGM, du contrôle des chaînes d'épicerie et des offices de producteurs sur la mise en marché des produits locaux, du monopole d'accréditation syndicale, du soutien aux petites et moyennes fermes qui oeuvrent en région et dans des secteurs de créneau, de la reconversion des productions en crise vers des produits plus personnalisés, etc. Bref, il y a peu de choses dans ce document pour redonner espoir aux agriculteurs de tout genre qui sont confrontés tous les jours à une crise sans précédent de l'agriculture.

En fait, le vrai Livre vert que tout le monde attendait n'est pas dans l'énoncé académique de 45 pages, mais plutôt dans la réponse aux 16 questions qu'il formule en annexe « *pour aller plus loin* ». Plutôt que de nous les poser, le Livre vert aurait mieux fait d'y répondre. Ces questions portent justement sur la répartition du soutien financier aux différents types d'entreprises de production et de transformation, l'accès aux produits québécois sur le marché, la gestion des plans conjoints de mise en marché et du zonage

agricole, la différenciation des produits, les normes environnementales, l'accréditation unique, etc. Les différents intervenants du monde agroalimentaire et les nombreux rapports produits au cours des 5 dernières années ont déjà abondamment répondu à ces questions. Au terme du processus, c'est maintenant au gouvernement d'y répondre et d'amener des propositions claires sur chacun des enjeux soulevés, auxquelles les acteurs pourront ensuite réagir.

Les membres de la Coalition jugent inacceptable et improductif, pour ne pas dire de mauvaise foi de la part du gouvernement, de renvoyer ainsi tout le monde, une fois de plus, à la case départ, avant 2006, date de la création de la Commission Pronovost.

En conséquence, la Coalition estime que le MAPAQ, s'il tient vraiment à ce que la démarche puisse être menée à terme, doit à tout le moins compléter son Livre vert par un énoncé des moyens et des modifications législatives jugées nécessaires pour atteindre chacun des objectifs proposés, comme cela a été fait avec succès d'ailleurs dans le Livre vert sur la forêt, parrainé à l'époque par le même Claude Béchard qui est à l'origine de celui-ci. En l'absence d'un tel complément, la Coalition croit que la consultation prévue a peu de chances de donner des résultats. Plusieurs de ses membres s'interrogent sérieusement sur l'opportunité et l'utilité d'aller répéter une fois de plus en commission parlementaire les réponses maintes fois formulées dans les mémoires et les prises de position antérieures : si rien ne devait changer, elle n'aura peut-être pas d'autre choix que de suggérer aux centaines de groupes et d'individus qui ont soumis un mémoire à la Commission Pronovost de le soumettre à nouveau tout simplement.

La Coalition a soutenu depuis le début, même dans les moments difficiles, les démarches du MAPAQ pour donner suite aux recommandations du rapport Pronovost. Elle souhaite pouvoir continuer à le faire. Mais avec le Livre vert du ministre Corbeil, elle ne peut s'empêcher de se demander si, maintenant que l'hémorragie de la Financière agricole est colmatée, le gouvernement a encore une réelle volonté de procéder aux réformes structurelles recommandées par le Rapport Pronovost, qui qualifiait le statu quo, faut-il le rappeler, d'indéfendable.

Information : Roméo Bouchard, 418-492-5727, romeobouchard@sympatico.ca
Charles Tanguay, 514-521-6820, tanguay@consommateur.qc.ca
Richard Favreau, 418-736-5947, rfavreau@globetrotter.net

Concernant la répartition du soutien financier aux différents types d'entreprises agricoles suite à la réforme de l'ASRA

Le soutien aux petites fermes avant et après Pronovost...ou le maintien d'un système d'aide à trois vitesses.

Beaucoup d'encre a coulé durant et depuis les travaux et le rapport de la Commission Pronovost qui traitent de nombreuses facettes de l'avenir de l'agriculture au Québec. L'attention médiatique s'est toutefois concentrée sur trois thèmes majeurs : la réforme de l'ASRA, la souveraineté alimentaire et le monopole syndical.

Cependant, on a fait peu état d'un volet important du rapport Pronovost qui traite de la reconnaissance des petites exploitations agricoles, contrepartie essentielle de l'agriculture industrielle dans le concept d'agriculture plurielle préconisée dans le dit rapport.

La reconnaissance des petites exploitations agricoles revêt une importance encore plus grande lorsqu'elles sont situées en région périphérique ou nordique, ou que leur production n'est pas couverte par l'ASRA, ni incluse dans la gestion de l'offre, ou la combinaison des trois.

La réforme de l'ASRA annoncée par le ministre Claude Béchard en novembre 2009 devait, selon le rapport Pronovost, conduire au remplacement de l'ASRA par un ensemble de mesures de soutien plus équitables et plus efficaces, particulièrement envers les petites exploitations agricoles. En attendant, la situation de ces fermes non seulement n'a pas été améliorée mais elle s'est détériorée.

Le texte qui suit va tenter de faire la lumière sur la situation particulière des petites exploitations hors ASRA/gestion de l'offre, dont les intérêts semblent avoir été relégués aux oubliettes par les mesures de l'après-Pronovost.

1. L'avant Pronovost.

Jusqu'en 2002, les petites exploitations hors ASRA bénéficiaient d'un soutien **à hauteur de 6%** de leurs ventes nettes par un programme fédéral-provincial nommé CSRN. Le paiement n'était pas calculé sur un déficit de revenu mais sur l'atteinte ou non d'un revenu familial minimum. Le seuil maximal d'intervention était de 250 000 \$ de ventes.

Pour les années 2000 à 2002, la Financière mit en oeuvre un programme de même type, le Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA), à la différence qu'il n'y avait pas de seuil maximal d'intervention, sinon une contribution dégressive de 6% vers 3%, aux

seuils respectifs de ventes de 500 000 et 700 000. Ces deux programmes assuraient ainsi un soutien régulier et prévisible aux petites entreprises.

En 2003, l'instauration par le fédéral du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) a causé l'abolition des CSRN et CSRA.

De grande lourdeur et complexité, et difficilement prévisible, le PCSRA n'intervient que lorsqu'il y avait baisse de revenus **et ne comporte pas de seuil d'intervention basé sur le revenu familial**. L'arrimage entre l'ASRA et le PCSRA fit que ce dernier programme devint quasi-obligatoire pour les adhérents à l'ASRA. Le PCSRA est décrié par tous les producteurs canadiens et les producteurs québécois qui n'adhèrent pas à l'ASRA. Le PCSRA a eu pour effet de diminuer les coûts de l'ASRA à la Financière... et ceci au détriment final des entreprises hors-ASRA, dont notamment les petites.

Étrangement, la commission Pronovost s'est peu intéressé à ce problème; peut-être qu'elle trouvait accommodant ce programme qui réduisait la problématique des coûts exorbitants de l'ASRA, qui semble être la première raison d'être de la Commission Pronovost ? L'UPA ne rua pas non plus dans ses brancards, et semble avoir été dans ce dossier plus préoccupée par son statut d'administrateur majoritaire de la Financière que par celui d'une sous-catégorie de membres, les exploitants hors-ASRA/gestion de l'offre.

En 2008, le PCSRA fut scindé en deux volets, Agri-stabilité et Agri-investissement.

Agri-Stabilité fonctionne à peu près de même façon que le PCSRA : toujours aussi lourd, complexe et inadéquat.

Agri-Investissement réintroduit une formule semblable au CSRN, mais à un taux réduit à 1,5% des ventes, et un plafond haussé à 1,5M\$ des ventes.

2- Le rapport Pronovost

Pour soutenir le développement d'une agriculture plurielle et la coexistence de deux modèles agricoles, la Commission a proposé deux mesures visant à reconnaître (directement ou indirectement) les petites exploitations agricoles.

- 1- Directement : par un soutien universel versé à toutes les exploitations à hauteur de 10% du premier 50 000 \$ de ventes admissibles. Cette mesure apporte une reconnaissance particulière aux petites entreprises.
- 2- Indirectement : par un soutien modulé en fonction des pratiques multifonctionnelles de la ferme, indépendant du volume et du secteur de production, assorti d'un soutien tangible spécifique aux fermes certifiées biologiques.

Ces deux mesures étaient extrêmement intéressantes pour les petites exploitations, qui croyaient y récupérer les pertes subies en 2003. (Les petites exploitations sous ASRA y auraient trouvé ample atténuation des compressions à venir, soit-dit en passant).

3- Le rapport St-Pierre et l'annonce de Béchard

Le rapport St-Pierre a retenu le concept d'un soutien modulé sous forme de contrat d'agriculture multifonctionnelle. Par contre, au lieu d'un soutien universel à raison de 10% du premier 50 000 \$, il a suggéré (ce que Béchard a retenu) un nouveau programme d'assurance du revenu agricole (PARA), nommé par la suite Agri-Québec, **réduit à 3%** mais applicable au premier **Million de vente**.

Comparée au soutien universel proposé par Pronovost, cette mesure constitue une perte nette pour les petites exploitations ayant des ventes inférieures à 175 000 \$ qui représentent pourtant 64% des fermes du Québec.... et un gain pour les entreprises à ventes supérieures à 175 000 \$! C'est un changement net de philosophie et ceci inscrit, dans les politiques qui suivront, la non-reconnaissance des petites exploitations.

Fait à signaler, l'UPA revendiquait que le taux ne soit que de 2 %, probablement afin de dégager de la marge de manœuvre pour réduire les compressions de l'ASRA. La position de l'UPA dans ce dossier semble être à l'inverse des intérêts des petites entreprises.

4- En attendant le livre Vert

Depuis, les contrats d'agriculture multifonctionnelle ont été réduits à un programme à portée limitée, avec un budget de 10 millions pour 4 ans au lieu d'un an, sans doute parce qu'une partie des budgets a été redirigée vers des mesures d'atténuation des compressions de la Financière dans le contexte du blocus des sentiers de motoneige. La reconnaissance des entreprises bio, par une surprime, en a été évacuée, et le nouveau plan de développement du secteur bio ne s'adresse qu'à ceux qui se convertissent au bio, non à ceux qui le pratique déjà.

De cette façon, la dernière mesure qui pouvait favoriser indirectement les petites exploitations agricoles, et notamment les biologiques, est disparue.

5- Bilan

Si on se réfère à la situation qui prévalait jusqu'en 2002, on constate que les petites exploitations agricoles ont perdu 25 % de l'aide qu'il recevait à ce moment là. L'addition du programme Agri-Québec, à hauteur de 3%, et du programme fédéral-provincial Agri-investissement (1,5%) donne un total de 4,5% comparé aux 6% des défunts programmes CSRN et CSRA d'avant 2003. Ce taux de 4,5% est à comparer à un taux dépassant 10% pour la contribution de l'État aux compensations de l'ASRA, prévision incluant l'application de la règle du 25%.

Fait à noter, les taux réduits de soutien des programmes Agri-investissement et Agri-Québec ont été accompagnés d'une hausse des plafonds maximaux... Ce qui équivaut à une réallocation de l'aide au bénéfice des grosses entreprises et au détriment des plus petites.

Les petites entreprises agricoles, et particulièrement celles hors ASRA, demeurent, hors de tout doute, des laissées-pour-compte. **On est loin de Pronovost !**

DOCUMENT 8 :

Le programme pilote d'appui à la multifonctionnalité : un programme bonbon

On se souvient que lors du renouvellement des budgets de la Financière agricole (630 millions par année) et du resserrement des normes de compensation de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en novembre 2009, le ministre Béchard, dans l'esprit des recommandations du rapport Pronovost et du rapport Saint-Pierre, avait annoncé un budget supplémentaire de 20 millions par année, géré par le MAPAQ lui-même, pour des programmes de reconversion destinés aux agriculteurs en difficulté et des contrats d'agriculture multifonctionnelle (CAM) permettant d'offrir une rémunération d'appoint aux agriculteurs qui acceptent d'adopter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et des communautés locales que ne l'exigent les normes communes et ne le permettent leurs contraintes financières. Le rapport Saint-Pierre recommandait que ce soutien soit doublé pour les agriculteurs certifiés biologiques, l'agriculture biologique étant considérée comme un modèle supérieur d'agriculture multifonctionnelle, écologique et communautaire.

Après plus d'un an d'attente et beaucoup de négociations pour calmer les craintes de l'UPA et des producteurs affectés par les coupures de l'ASRA, le MAPAQ vient de rendre disponible un Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture, c'est-à-dire, selon les termes du MAPAQ, *«la contribution de l'agriculture, par ses diverses fonctions économiques sociales et environnementales, à la qualité de vie des communautés»*. Le budget alloué n'est plus de 10 millions par année mais de 10 millions pour 4 ans, il ne s'adresse qu'aux fermes situées dans les régions périphériques (55 MRC désignées) dont le revenu brut est inférieur à 150,000\$ et il prévoit des aides maximales de 30,000\$ pour des projets individuels et 50,000\$ pour des projets collectifs contractuels d'une durée de trois ans portant sur des pratiques agricoles qui améliorent le milieu de vie de la communauté locale.

Un programme incomplet et inquiétant

Tous les organismes concernés par l'agriculture -l'UPA, l'Union paysanne, Équiterre, Solidarité rurale, Nature Québec- ont salué ce *«premier pas»* vers une agriculture soucieuse de son impact sur l'environnement, l'aménagement du territoire et la vie sociale des communautés. L'Union paysanne y a vu notamment la réponse à *«une bonne partie»* de ses revendications et *«un gain direct qui récompense les efforts faits afin de réorienter le soutien de l'agriculture vers la majorité des fermes et les régions»*.

Mais la plupart ont souligné les limites et la timidité du programme. Pourquoi limiter la multifonctionnalité aux petites fermes et aux régions éloignées (UPA)? Pourquoi un projet pilote et des budgets modestes plutôt qu'une politique agricole qui place la multifonctionnalité au cœur de notre modèle d'agriculture (Solidarité rurale)? Pourquoi pas des programmes permanents de rétribution financière accessibles à tous les

producteurs qui adoptent des pratiques écologiques dans toutes les MRC du Québec (Équiterre)?

Ce programme pose en effet plusieurs questions fondamentales concernant le changement de cap proposé par les recommandations de Pronovost et Saint-Pierre.

Premièrement, les budgets prévus pour le soutien à la multifonctionnalité de l'agriculture rétrécissent dangereusement, surtout si on les compare à ceux qui sont consacrés au financement d'une agriculture largement déficitaire dont les coûts sociaux et environnementaux demeurent considérables, soit les 630 millions de la Financière agricole, le gros des 20 millions annuels complémentaires, les autres programmes du MAPAQ et les programmes fédéraux, un total de près de 2 milliards par année. Drôle de répartition de l'aide de l'État aux agriculteurs méritants!

Deuxièmement, le Bio en tant que modèle privilégié d'agriculture multifonctionnelle et écologique, est disparu du radar. Les fermiers biologiques existants sont ignorés comme tels et placés sur le même pied que tous les autres producteurs agricoles face à ce programme comme à l'ensemble des programmes agricoles. Par ailleurs, le nouveau Plan d'action pour le développement du secteur biologique, lui aussi très limité dans ses objectifs et ses budgets (1 million par année), ne comporte aucune aide directe aux producteurs biologiques déjà existants. On est loin des recommandations de Pronovost et de Saint-Pierre. Le Bio y est plus que jamais traité comme une production de niche et un secteur agricole marginal.

Troisièmement, le programme, dans sa forme actuelle du moins, ne s'adresse qu'aux fermes de petite taille dans les régions dévitalisées, comme s'il n'était pas essentiel que les fermes et les régions où se pratique une agriculture intensive soient incitées elles aussi, par une rémunération d'appoint, à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, du territoire et des communautés.

Enfin, et c'est sans doute l'élément déterminant, le soutien à la multifonctionnalité prend la forme d'un programme de soutien particulier, alors que, dans les rapports Pronovost et Saint-Pierre tout comme dans les pays où il est appliqué, en Suisse notamment, il se présente plutôt sous la forme d'un contrat offert à tous les agriculteurs garantissant à ceux qui acceptent de se soumettre à un cahier de charges une rémunération modulée selon la taille, la localisation et les pratiques écologiques et communautaires de la ferme, de façon à favoriser une agriculture plus utile à la communauté partout sur le territoire. Conséquemment, les projets visés par le programme ne touchent que des aspects secondaires de la multifonctionnalité, soit le paysage, le patrimoine, le tourisme, le terroir, la vie communautaire, au lieu d'être orientés d'abord vers les pratiques agricoles elles-mêmes qui sont au cœur du modèle productiviste et affectent directement sa multifonctionnalité, à savoir : le maintien de fermes artisanales et d'une agriculture nordique, l'accès des jeunes aux terres, la rotation et la diversité des cultures, la gestion solide et le compostage des fumiers, la plantation de brise-vent, le retour des animaux au pâturage, le bien-être des animaux d'élevage, l'utilisation des fertilisants chimiques, des pesticides, des stimulants de croissance et des OGM, la protection des cours d'eau, des

boisés, des milieux humides, de la faune et de la biodiversité, la transformation et la vente des produits à la ferme, la participation de la ferme à la vie et au développement de la communauté.

Dans ces conditions, ce programme ne constitue plus une pièce maîtresse du nouveau mode de financement public de l'agriculture de l'avenir tel que recommandé, et il ne pourra entraîner une évolution significative des pratiques et du modèle agricole dans le sens d'une agriculture écologique et territoriale ni d'une alimentation de qualité supérieure. Comme le déplore Richard Favreau, fermier biologique de St-Valérien-de-Rimouski, *«C'est une réforme de ruralité bonbon : prés fleuris, marchés publics, petits pots et circuits courts. Les architectes paysagers et les corporations locales vont se faire aller, empocher les honoraires, et les paysans travailler encore plus. Pendant ce temps, on s'apprête à introduire les OGM dans les légumes et les viandes du Québec et on ne prévoit aucune stratégie pour sauver les abeilles, premières victimes de ces technologies et des pesticides pernicioeux »*.

Détournement de la réforme

Ce qui devient de plus en plus clair, à mesure que les recommandations de Pronovost, Saint-Pierre et autres cheminent à travers l'administration gouvernementale, c'est que la réforme se limite de plus en plus à une rhétorique généreuse accompagnée de correctifs et de mesures à portée réduite qui donnent l'impression ou l'espoir d'un virage mais n'auront en fait que peu d'impact sur l'évolution de nos modèles et de nos pratiques agricoles. Des « premiers pas dans la bonne direction » qui permettent au gouvernement de gagner du temps et d'éviter de s'engager dans les réformes structurelles réclamées.

En réalité, on est très loin des réformes recommandées. Au lieu de remplacer l'ASRA par un programme de soutien plus juste et plus efficace, on ressert et on complique les normes de l'ASRA, ce qui permet de colmater l'hémorragie de la Financière, le principal but visé par le gouvernement; au lieu de réformer les monopoles de mise en marché, on crée un petit programme de soutien aux circuits court de mise en marché; au lieu de placer la multifonctionnalité au centre du soutien aux agriculteurs, on en fait un programme rural marginal; au lieu de placer le Bio au cœur du projet d'agriculture de l'avenir, on nous offre un plan de développement du Bio qui consacre son statut de produit de niche; au lieu de décentraliser et d'assouplir la gestion des usages en zonage agricole, tel que recommandé, on crée une ouverture pour les projets municipaux en zone agricole déstructurée; pour le reste, on fait miroiter à tout le monde un Livre vert qui fuit comme un mirage.

Derrière cet écran du fumée, l'UPA aura finalement préservé l'essentiel du statu quo : l'ASRA est toujours là et toujours aussi outrageusement injuste et favorable à une poignée de gros industriels des régions centrales, les fonds destinés à la multifonctionnalité sont réaffectés à des mesures d'atténuation des réformes de l'ASRA, le Bio est toujours marginalisé comme produit de niche, les pratiques environnementales sérieuses sont toujours laissées à la bonne volonté des producteurs, les services-conseils continuent à migrer vers le privé, la transformation et la mise en marché de proximité

demeurent limitées par le monopole des plans conjoints de mise en marché et des chaînes de distribution, l'incertitude entretenue autour du monopole syndical sert de tampon pour calmer l'opposition aussi bien de l'UPA que de ses opposants, et il y a tout lieu de craindre que les propositions du Livre vert sur ces divers enjeux vont se dissoudre de la même façon, avant même que ne voient le jour les modifications législatives qui permettraient de les concrétiser, si elles ne meurent pas au feuilleton, au train où vont les choses.

Comme le fait remarquer judicieusement Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale : *« Quand vient le temps d'essayer de nouvelles façons de faire, Québec choisit souvent timidement la voie de projet pilote en lui consacrant des sommes modestes. Il faut aller plus loin, et la nouvelle politique agricole attendue devrait être un rendez-vous pour redéployer autrement l'agriculture sur nos territoires et stimuler sa contribution à l'économie de nos communautés ».*

La tentation est facile pour les Bio et les Écolo, habitués à se débrouiller seuls, de se satisfaire de ces programmes, mais il faut être conscient qu'ils ne modifieront pas la dynamique du modèle dominant.

Tant qu'on refusera de reconnaître les effets dévastateurs du modèle agricole et alimentaire actuel sur la santé et l'environnement, tant qu'on refusera de voir que nos aliments bon marché sont entachés du sang de la terre qu'on surexploite, des animaux qu'on maltraite et des humains qu'on intoxique, on ne verra pas la nécessité de changer.